

Accueil de Loisirs LE DIABOLO

L'objet et l'esprit de ce règlement intérieur visent à permettre d'assurer un bon fonctionnement de l'accueil de loisirs LE DIABOLO et à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

L'association Familles Rurales de Puygouzon est une association loi 1901. Elle accueille les enfants et les jeunes âgés de 3 à 14 ans de Puygouzon et des communes voisines.

L'association est gérée par des bénévoles et est affiliée à l'Association Départementale Familles Rurales du Tarn. Elle travaille en partenariat avec le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la PMI et la CAF et la Municipalité de Puygouzon qui nous apporte un soutien financier et technique.

FONCTIONNEMENT :

ALSH : ouverture toutes les vacances scolaires (moitié séjour à Noël). Des séjours courts, et veillées sur le centre sont ponctuellement organisés.

ALAE : fonctionne les jours de classe + les mercredis

Toutes les activités proposées émanent d'un projet éducatif et pédagogique concerté entre tous les membres de l'équipe. Les animations sont ludiques, diverses et adaptées à l'âge de chacun.

Le projet pédagogique est à votre disposition au bureau du Diabolo.

L'INSCRIPTION :

Elle est obligatoire, pour cela il est nécessaire de remplir et de partager sur votre espace famille :

- La fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison remplies et signées,
- La photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé,
- Le formulaire pour la carte d'adhésion à l'association
- Les Pass Accueil de la MSA pour les familles bénéficiaires et/ou l'attestation Caf pour le QFM

Tout changement concernant la famille en cours d'année (adresse, numéros de téléphone...) doit être modifié directement sur votre espace famille dans les meilleurs délais.

ALSH : Avant chaque période de vacances une plaquette est affichée et envoyée par mail à chaque famille. Celle-ci présente les animations et diverses informations sur la période concernée.

Les inscriptions se font directement sur l'espace famille, (sauf pour les sorties où l'inscription doit se faire par mail uniquement)

Toute inscription hors délai se fera dans la limite des places disponibles compte tenu du nombre d'animateurs présents et/ou du nombre de repas commandés et de l'organisation prévue.

ALAE-ALSH : De plus, l'inscription ne sera considérée comme définitive que si la famille s'est acquittée de toute somme éventuellement due à l'association.

Pour des raisons de responsabilité et au regard de la législation imposée, le personnel de l'accueil de loisirs ne pourra prendre en charge les enfants non-inscrits.

Toute modification doit être signalée **3 jours ouvrés avant**, dans le cas contraire la prestation vous sera facturée. L'inscription des mercredis doit être signalée au plus tard le **lundi midi**.

A fournir à votre enfant :

- Une casquette ou un chapeau par temps ensoleillé.
- Votre enfant a la possibilité de se reposer ou de faire la sieste, pour cela pensez à lui fournir son doudou ou tout autre objet transitionnel avec son milieu familial.
- Une bouteille d'eau ou une gourde,
- Un paquet de lingette et une boîte de mouchoirs en papier pour les enfants de la maternelle

Le DIABOLO fournit la collation collective de l'après-midi.

Afin d'éviter les oublis ou les mélanges, merci de noter le prénom de votre enfant sur ses vêtements ! Les habits non récupérés sont donnés à la friperie de Familles Rurales.

L'ADHESION : Comme pour toute association, une cotisation d'adhésion est obligatoire.

Nouvelle adhésion : elle vous sera facturée dès l'inscription,

Renouvellement : l'adhésion vous sera facturée en début d'année civile.

Cette adhésion est valable pour toutes les activités que propose l'Association Familles Rurales de Puygouzon :

- ALAE, ALSH (Accueil de Loisirs « Le Diabolo »), ADJ, AEC « Ateliers Échanges et Créations

➤ L'adhésion est obligatoire, annuelle et familiale.

➤ Elle donne droit à un abonnement au journal bimensuel FLASH, à des réductions à la piscine d'Atlantis ainsi qu'au festival Pause Guitare... Vous devez pour faire valoir vos droits présenter une pièce d'identité en même temps que la carte.

➤ Elle donne accès au service défense consommateur Familles Rurales.

➤ 60% de son montant est déductible des impôts.

LIEU ET HORAIRES :

LE DIABOLO est avant tout un lieu de vie où les enfants apprennent à « VIVRE ENSEMBLE » en jouant.

Ils y trouvent des espaces aménagés, des matériaux, des animateurs, des propositions d'activités diverses construites avec eux au fil de l'année.

Nous disposons de plusieurs lieux :

- Salle du Diabolo : le repère des pitchous
- Salle Banana 8 : qui sert de salle de regroupement pour les CP/ce1 salle d'activité/devoirs/jeux libres
- Nouvelle salle attenante à la banana 8 : salle de regroupement pour les ce2-cm + salles d'activités manuelle
- Espace motricité de l'école maternelle + coin « garderie » lieu de regroupement en ALAE pour les maternelles après le repas si mauvais temps.
- Dortoir de la maternelle pour le temps repos des plus jeunes,
- Espaces extérieurs : de nombreuses cours sont à notre disposition, dont certaines avec préau.
- Locaux municipaux : médiathèque, gymnase, skate parc, terrain multisports.

En raison des travaux prévus dans l'école primaire, pour cette année 2023-2024 nous avons laissé une partie de nos locaux à l'école, voici la nouvelle organisation :

Maternelles : Les enfants de la maternelle utiliseront pendant les temps périscolaires le grand hall de la maternelle + la bibliothèque ainsi que le hall attenant + réfectoire pour la sieste. Afin d'avoir des sanitaires ils utiliseront la salle de classe la plus proche du réfectoire de sieste.

Pendant l'été nous utiliseront en plus à minima 2 salles de classe (climatisées et avec sanitaires)

Primaires : Les plus grands utiliseront la salle du Diabolo (anciennement utilisée par les maternelles) Cela pour les temps périscolaires et pour les vacances. Pour certaines activités nous irons à la salle des fêtes (théâtre, danse...)

Les horaires de l'ALAE sont les suivants :

Accueil du matin : de 7h30 à 8h20 : (à partir de 8h15 le portillon sera fermé vous devrez accompagner votre enfant au portail de l'école)

Des jeux de société, coloriage, jeux de construction et activités calmes seront proposés aux enfants.

- ➔ Au portail de l'école maternelle pour les -6 ans
- ➔ Dans la salle du Diabolo pour les primaires

Accueil de midi : de 12h à 12h30 et/ou de 13h30 à 13h50 (enfants qui ne mangent pas à la cantine)

->Vous devez récupérer les enfants dans la nouvelle salle du Diabolo et/ou les déposer au portail de l'école maternelle même si votre enfant est au primaire.

Accueil du soir de 16h30 à 18h30 : A 16h30, les enfants préinscrits à l'ALAE sont récupérés directement dans les classes par l'équipe d'animation et conduits dans leurs salles respectives ; les enfants non préinscrits à l'ALAE sont accompagnés par les enseignants au portail, les enfants dont les parents ne se présentent pas au portail sont alors pris en charge par l'équipe d'animation de l'ALAE.

Le goûter doit être fourni par les familles. Nous avons eu trop d'oubli les années précédentes.

➔ **Pénalité pour oubli du goûter sur l'ALAE soir :**

Sur une même année scolaire, à partir du 3^{ème} goûter de l'année oublié, la famille sera facturée de 3€ par goûter oublié.

A partir de 17h, des activités leurs sont proposées : jeux extérieurs/activités manuelles, jeux collectifs/sportifs, cuisine, Arts Plastiques, lecture, jeux d'expression : danse/théâtre... Les enfants qui le souhaitent pourront faire leurs devoirs dans une salle au calme avec un(e) animateur ; après leurs devoirs, ils pourront intégrer les activités.

- Horaires du mercredi : 7h30-18h30

Les horaires d'accueil de l'ALSH sont les suivants :

- Le matin de 7h30 à 9h30
- Accueil « garderie » de midi de 11h30 à 12h30 puis de 13h15 à 14h30
- Accueil du soir : de 16h45 à 18h30

Les horaires du bureau pour l'administratif sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30.
- Visites et nouvelles inscriptions sur Rendez-vous !

Afin de ne pas perturber l'organisation des activités, et de respecter l'équipe d'animation nous demandons aux familles de respecter les horaires.

L'arrivée et le départ des enfants se fait de manière échelonnée, en fonction du besoin des familles et de l'enfant. Toutefois, **chaque arrivée et départ doit être signalée à un animateur.**

Avant chaque départ pendant le temps scolaire (ALAE uniquement) les parents s'engagent à noter le départ de leur(s) enfant(s) à l'aide de la tablette qui est mise à leur disposition à l'entrée des salles

A l'arrivée de l'enfant, les parents doivent l'accompagner jusqu'à l'intérieur du centre. L'association dégage toute responsabilité si l'enfant est déposé sur le parking et/ou avant l'ouverture.

Si une autre personne que celles mentionnées sur la fiche d'inscription doit récupérer l'enfant, un mot écrit et signé par le responsable légal de l'enfant doit être remis à la directrice.

→ **Pénalité pour retard sur l'ALAE soir et l'ALSH :**

***Tout retard doit être obligatoirement prévenu par téléphone auprès de l'équipe. Pour des enfants récupérés après 18H30 le soir ALAE et ALSH et amenés après 9H45 les jours d'ALSH, la famille devra signer un document de retard et l'association jugera de l'intention et des conditions du retard.
Une pénalité de 10 € sera ainsi facturée par retard.***

LES ACTIVITES / LES SORTIES :

Diverses activités sont proposées aux enfants dans le domaine de l'éveil culturel, sportif, artistique, manuel... pour développer son autonomie tout en jouant.

L'équipe d'animation s'attache à prendre en compte les demandes et besoins de l'enfant afin qu'il soit réellement ACTEUR de son temps libre et NON SIMPLE CONSOMMATEUR d'activités.

Le planning hebdomadaire des animations est affiché dans le centre. Celui-ci n'est pas figé et peut être modifié en fonction des envies ponctuelles des enfants, de la météo ou autres.

Des sorties sont également organisées sur les différentes périodes d'ouverture.

Nous attirons l'attention sur le fait que les sorties sont réservées en priorité aux enfants qui fréquentent très régulièrement l'accueil de Loisirs sur la période donnée.

L'inscription doit se faire par téléphone ou directement à l'accueil de loisirs ; si vous inscrivez votre enfant à la sortie par mail vous devez vous assurer auprès de la responsable que l'inscription est bien validée.

LA SANTE / L'HYGIENE :

Au moment de l'inscription, le responsable légal de l'enfant doit signaler toute allergie/régime alimentaire ou contre-indication médicale.

En cas d'infection **bénigne** nécessitant une **posologie légère et en fin de traitement**, le traitement médical peut être administré à l'enfant uniquement sur ordonnance du médecin et sous réserve de l'accord de la directrice. Toutefois, la responsabilité des animateurs ne pourra être engagée.

Il est formellement interdit de confier aux enfants des médicaments.

En cas de maladie contagieuse ou de fièvre, l'enfant ne pourra être accueilli ni à l'accueil de loisirs ni à l'école !

Traitement de fond ou d'urgence : veiller à renouveler les médicaments et trousse régulièrement (date de péremption)

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées : propreté du corps et des vêtements, vérification régulière de la chevelure... Il est conseillé d'habiller les enfants avec des vêtements de détente et peu fragiles.

LES OBJETS PERSONNELS ET/OU DE VALEUR

Il est interdit d'amener à l'accueil de loisirs des bijoux, argent ou tout objet dangereux. Les échanges et trocs sont interdits. Le Diabolo ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol et aucun remboursement ne sera effectué.

LES RECLAMATIONS :

En cas de problème concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs ou un litige entre votre enfant et un autre enfant de la structure, il est demandé aux familles de s'adresser à la directrice de l'accueil de loisirs.

Il est formellement interdit aux parents d'intervenir auprès des enfants de l'accueil de loisirs pour régler un litige entre enfants ou autres.

En cas de litige avec l'équipe du Diabolo sachez que vous pouvez vous adresser aux membres de l'association.

L'équipe d'animation a à cœur d'être accueillant, agréable et souriant, il va de soi que nous demandons aux enfants comme aux parents autant de cordialité ☺

LA PARTICIPATION FINANCIERE / LES MODALITES DE PAIEMENT :

Pour une bonne gestion de l'accueil de chaque enfant, l'annulation doit s'effectuer au minimum 72h avant sauf pour maladie sur présentation d'un certificat médical.

Si vous ne prévenez pas en cas d'absence de votre enfant la réservation vous sera facturée.

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration. Ils sont modulés en fonction du revenu familial (voir tableau en annexe).

Les factures sont établies en fonction des présences, vous recevrez en début de mois un mail vous signalant que les factures sont disponibles sur votre portail famille, les familles n'ayant pas d'adresse mail devront nous demander les factures en début de mois.
PAS D'ENVOIE SYSTEMATIQUE PAR MAIL OU COURRIER.

Les familles s'engagent à payer au plus tard le 15 de chaque mois. Si toutefois une famille rencontre des difficultés elle peut contacter la directrice. Un paiement échelonné peut être envisagé.

Les paiements sont remis directement sur place/ dans le casier du Diabolo à la mairie ou dans la boîte aux lettres à l'entrée du Diabolo.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Diabolo, vous pouvez maintenant payer par virement, le prélèvement automatique sera mis en place très prochainement !

Si vous dépendez de la Caf (Régime Général) vous devez absolument nous indiquer votre numéro d'allocataire, même si vous ne touchez aucune prestations.

Si vous ne souhaitez pas que l'on consulte votre QFM sur le site de la caf, vous devrez nous apporter un justificatif du montant de votre QFM, sans cela le tarif le plus élevé vous sera attribué.

LE PERSONNEL PERMANENT :

Salariés permanents de l'association :

Une directrice : Mme Charlotte MARTY

Une directrice adjointe (responsable ALAE) : Mme Laura MEDALLE

Directeur des mercredis et/ou vacances : Mr Kamil TASSEL TOURNIAIRE

Animatrice et soutien administratif : Mme Julie ESCAFIT,

Référent ADJ : Mr Alexis MOUYSET

Animateur : Mr Nicolas SNIEZEK, Mme Céline MESTRE, Mr Nicolas BOURBON et Mme Prudence CANCELLU (Familles Rurales)

Durant les périodes de vacances d'été, des animateurs saisonniers sont recrutés en fonction des besoins et des projets.

Nous accueillons également des stagiaires ponctuellement sur l'année.

Des bénévoles d'associations sportives et culturelles de Puygouzon sont amenés à animer des activités à nos côtés, nous les en remercions.

Salariés de la mairie mise à disposition :

Employés de mairie détachés sur l'ALAE : Mme Patricia ALQUIER, Mr Ghislain GOMES, Mlle Virginie ROSALIE, Mme Amandine LANET, Mme Marie-Eve PELISSOU, Mme Eva LACOMBE

Association Familles Rurales de Puygouzon, Accueil de Loisirs « Le Diabolo »

La Cayrié, 81990 PUYGOUZON. Tél : 05.63.43.27.48 Mail : asso.lediabolo@gmail.com (inscriptions, infos.) ou direction.diabolo.puygouzon@gmail.com (administratif)

Une partie des personnes détachées par la mairie sont qualifiées CAP petite enfance ou BAFA.

LES REPAS :

Les repas sont confectionnés par un cuisinier dans la cantine municipale de Puygouzon. Ils sont pris dans la salle de restauration proche de l'école et de l'Accueil de loisirs.

L'équipe d'encadrement a un rôle éducatif auprès de l'enfant au moment du repas : découverte des nouveaux goûts, hygiène alimentaire, tenue à table, convivialité...

L'éducation du goût fait partie intégrante du projet pédagogique. Par le jeu l'enfant apprendra à goûter de tout.

Tout régime particulier ou allergie doivent être signalés à l'inscription.

COMMUNICATION :

Afin de pouvoir répondre dans les meilleurs délais à vos mails, nous avons créé une seconde adresse mail dédiée à l'administratif : règlements, problème de facturation, gestion des impayés, problème d'accès au portail famille, récap' impôts, bordereaux MSA...

Pour toutes ces questions merci d'utiliser cette adresse mail : direction.diabolo.puygouzon@gmail.com

Pour tout le reste, inscriptions et désinscriptions aux activités préférez l'adresse habituelle : asso.lediabolo@gmail.com

TARIFS DIABOLO 2023-2024

ALAE (Temps scolaire)

TARIFS de l'ALAE tous régimes			
	MATIN	MIDI	SOIR
Tarif 1 de 0 à 499	0.70€	0.40€	0.80€
Tarif 2 de 500 à 699	0.80€	0.45€	0.90€
Tarif 3 de 700 à 899	1€	0.5€	1€
Tarif 4 de 900 à 1099	1€	0.5€	1.10€
Tarif 5 de 1100 à 1599	1€	0.5€	1.20€
Tarif 6 >1600	1€	0.5€	1.30€
Familles Hors Commune le tarif de l'ALAE soir sera de 1,30€ quel que soit le QF			
Adhésion 2023	26€		

ALAE Mercredi et ALSH (Mercredis et vacances scolaires)

Régime général

QF	Journée	½ journée Mercredis	½ journée Vacances	Repas	Sortie ½ journée
<500	2,5€	2,10€	1,25€	4,65€	2,5€ En + du tarif à la demi-journée
De 500 à 699	4€	3€	2€		
De 700 à 899	7,5€	4,70€	3,75€		
De 900 à 1099	9€	5,60€	4,5€		
>1099	10,60€	6,60€	5,30€		
Hors commune	+ 2€/enfant	+ 1€/enfant	+ 1€/enfant		
Adhésion 2023	26€				

MSA

QF	Journée	½ journée	Repas
Tarif1 de 0 à 330	7,45€	4,90 €	4,65€
Tarif 2 de 331 à 700	9,25€	5,75€	
Tarif 3 de 701 à 750	10,30€	6,30€	
Tarif 4 + de 750	10,60€	6,60€	
Aides MSA à déduire	6€	3€	
Hors commune	+ 2€/enfant	+ 1€/enfant	
Adhésion 2023	26€		

ADJ (Action Des Jeunes)

Tarifs Adhésion ADJ	
< 500	35€
De 500 à 699	42€
700 à 899	50€
900 à 1099	59€
>1099	70€
Adhésion 2023	26€

→ Soirée jeux de société : 2€/enfant (repas non fourni)

→ Veillée : 5€/enfant (repas fourni)

→ Pour les sorties à la journée, il vous sera compté le prix de la journée+ repas même si vous fournissez le pique-nique, cela permet de compenser le prix de la sortie.

L'équipe du DIABOLO reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

A Puygouzon, le 31 juillet 2023

NOUVEAU !

Suivez notre actualité sur notre page Facebook : Accueil de Loisirs "Le Diabolo"



ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE PUYGOUZON

Je soussigné(e) (Nom prénom):.....
 Responsable légal de (Nom prénom du ou des enfants).....
 reconnais avoir reçu et pris connaissance avant inscription du règlement intérieur de l'association Familles Rurales de Puygouzon.

Par la signature je m'engage à le respecter,

Fait à :

Signature :

Le